

FORMATION SPECIALISEE DU COMITE

REUNION DU 18 OCTOBRE 2024

RAPPORT POUR INFORMATION

SITE VERNE DELPECH A AMIENS SUITES DU DIAGNOSTIC DE STRUCTURE

Mise à jour du rapport présenté en FSC du 18/04/2024

Rappel du contexte et des opérations réalisées

Suite au risque constaté sur l'escalier du site Verne Delpech et afin d'identifier les réponses à apporter, il a été procédé à sa condamnation et à un diagnostic sur la structure du bâtiment, en particulier sur le dimensionnement des planchers (bureaux 009, 010 et 013, 113, 114, 116, à 119, 213, 214, 216, 217, 304 et 306). Cette zone est dénommée dans le rapport **Zone 1**.

L'administration a réceptionné le 18/04/19 au soir le résultat du diagnostic de structure réalisé par Sixense qui confirme un sous-dimensionnement d'une partie de ces planchers.

Après analyse du rapport, des actions ont été immédiatement réalisées après échange avec les directions concernées dont le déplacement le 25/04/19 de 13 agents, allègement de la charge d'exploitation des bureaux. Suite aux actions réalisées et évoquées lors de la rencontre du 3/05/19, le risque identifié sur les planchers a été maîtrisé.

Par la suite, les études et les premières actions se sont poursuivies. Le déménagement des agents présents sur le site entre le 24/08/20 et le 14/10/20 et du mobilier en novembre 2020, a permis de poursuivre les études après dépose des faux plafonds.

En complément, au regard du principe de précaution, un diagnostic de structure a été commandé le 29 mai 2019 sur la partie non diagnostiquée du bâtiment, contiguë à la zone diagnostiquée. Ce diagnostic complémentaire concerne les bureaux 113 à 118, 119, 213 à 217, 304 et 306.

Suite au diagnostic réalisé durant l'été 2019, Le rapport du bureau de contrôle réceptionné le 3/10/19 a préconisé les mêmes mesures que précédemment (allègement des charges d'exploitation et réalisation d'une étude sur les éventuels travaux à envisager sur les planchers).

Concernant l'escalier, l'usage de l'escalier a été de nouveau autorisé à compter du 8/08/19 suite à la réalisation des travaux de brochage.

Concernant la Zone 1 (Zone libérée pour les travaux), après échange entre le Maître d'œuvre et le bureau de contrôle, les travaux suivants ont été validés le 5 octobre 2021 par le bureau de contrôle :

- Reprise structurelle des planchers (travaux neufs par reprise des solives déformées), pour une charge de 250 Kg/m² et une résistance au feu (Stabilité au

Feu/Comportement au feu 1h) pour les bureaux suivants : 109 et 111 au R+1, 208, 209 et 211 au R+2 et 302 au R+3,

Les différents travaux (installation de la base vie, reprise des désordres en façade, reprise des planchers des bureaux...) se sont déroulés du 28/02/2022 au 02/12/2022.

Une réunion de présentation des travaux a été réalisée auprès des agents le 09/11/2022.

Les agents de la DFP affectés au 67 mail et rue Pierre Lhermitte ont été réinstallés sur site les 22 et 23 mai 2023.

Concernant la Zone 2 (zone occupée par la DEN, la DTER, la DRESS, la MITA et la DIRAA), Afin de rassurer les équipes sur l'occupation de certains bureaux au regard de la déformation du sol constatée, un relevé altimétrique et un diagnostic de structure ont été réalisés.

En avril 2021, le diagnostic de structure pose des conclusions similaires à celles de la zone 1 : défauts de planéité sans aucun risque pour les occupants liés à l'ancienneté des planchers et causés par les tassements issus du sol.

NB : Le bureau d'études conclut sur un phénomène de pente et non de fléchissement, c'est-à-dire que le bâtiment a bougé (pour des raisons diverses) mais n'a pas été sur-sollicité par des charges trop importantes.

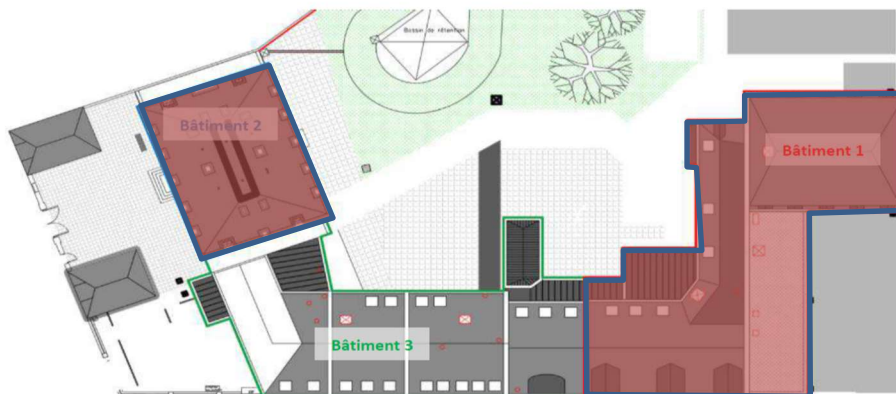
Par ailleurs, le diagnostic réalisé en avril 2021 a également identifié des travaux complémentaires à réaliser prioritairement :

- Reprise de la poutre située en façade arrière, source d'une fissure importante et d'un tassement des pierres,
- Renfort de la charpente au R+2 du bâtiment 1,
- Intervention sur les réseaux de descentes d'eaux pluviales,
- Reprise de joints de maçonneries.

Les travaux concernant les 3 derniers points se sont déroulés sur les mois d'octobre et novembre 2021 et n'ont pas occasionné de gêne pour les occupants.

Suite à la notification du marché en août 2022, une étude de maîtrise d'œuvre similaire à celle réalisée sur la zone 1 a été réalisée de septembre 2022 à novembre 2023 afin d'identifier les solutions techniques de reprise des planchers sur certaines zones ainsi que le traitement d'autres points singuliers des bâtiments.

Les études portent sur les immeubles 2 rue J. Verne (bâtiment 2) et du 7 au 11 rue Delpech (Bâtiment 1).



Au cours des études, et après le déménagement anticipé des équipes en juin 2023 (DEN, DRESS, MITA) vers les sites du 67 Mail et de la Rue Pierre Lhermitte, il a été réalisé des

sondages « destructifs » en juillet 2023 complétés par quelques sondages particuliers en février 2024.

Les études ont confirmé, comme pour la phase 1, qu'il s'agit de bâtiments qui ont subi des multiples modifications au fil du temps, et en fonction de leur activité.

Ces bâtiments présentent les mêmes types de pathologie que ceux de la Zone 1 avec quelques désordres complémentaires portant sur les linteaux bois en façade, charpente et couverture, et dans les maçonneries de briques. Les déformations sont consécutives au tassement des murs porteurs en pans de bois, et aux modifications des caractéristiques des sols.

La remise à niveau portera sur les zones les plus déformées (cf. Z1 et Z2 sur les plans en annexe), ainsi que sur la zone concernée par les emmarchements installés pour masquer certaines déformations en R+2 du 2 boulevard Jules Verne.

Le bâtiment en fond de parcelle correspondant au 11 rue Delpech ne présente pas de déformations, et n'impliquera pas de travaux.

Concernant la reprise de la poutre, préconisée dans le diagnostic d'avril 2021, située en façade arrière, source d'une fissure et d'un tassement des pierres, elle sera effectuée lors des travaux sur le bâtiment 1.

Une réunion plénière de présentation des travaux et de leur phasage s'est tenue le 26/03/2024 à destination des agents des directions concernées.

Compte tenu des travaux, les opérations de déménagement sur les bâtiments 1 et 2 se sont déroulées comme suit :

- Début avril 2024, départ de la DIRAA vers Saint Leu
- Début Juillet 2024, arrivée de la DPS sur Verne-Delpech après les travaux de la Z2 engendrant des nuisances sonores.

Présentation des opérations en cours et à venir

Les travaux ont commencé le 29 avril 2024 par la préparation du chantier et doivent se terminer en janvier 2025. Ils se réaliseront selon les plans et l'ordonnancement annexé.

S'agissant d'un chantier réalisé en site occupé, les services de la DPS et le MOE veillent au respect des dispositifs de sécurité (conditions d'entrée et de circulation sur le site, clôtures et cloisons provisoires, balisage).

De même, 6 places de stationnement du parking intérieur du site Verne Delpech sont neutralisées pour faciliter la gestion des matériaux et des équipements. A cette date, seule une place de stationnement est réservée aux entreprises pour le déchargement /chargement des matériaux.

La 1ere phase de travaux s'est réalisée de début Mars à aout 2024. Les travaux de réparation du portail d'entrée, situés à l'angle Verne-Delpech (bâtiment 2), et du mur de clôture ont été réalisés entre mars et juin 2024.

Concernant le bâtiment 1, les travaux portant notamment sur les planchers de la zone 2 ont démarré en avril pour se terminer en aout 2024 avec les finitions. Les autres lots de travaux se termineront en septembre 2024.

Le hall du 2 boulevard Jules Verne a été condamné car il sert de lieu de passage aux ouvriers pour accéder à la base vie. Les salles de réunion du RdC ont été condamnées durant les travaux.

Par ailleurs, de début avril à juillet 2024, pendant les travaux de la Z2 et en raison des nuisances sonores, les agents de la DTER pouvaient se replier si besoin dans le bureau 306, du 3eme étage de Verne-Delpech au R+3.

La 2nde phase 2 de travaux qui concerne le bâtiment 1, a démarré le 10 Juin et doit se terminer en octobre 2024 par la levée des réserves.

Pour des questions de sécurité, l'espace restauration a été neutralisé à compter du 28 juin 2024 en raison des travaux réalisés du 1er juillet au 29 août. Néanmoins, l'accès à l'espace « kitchenette » (frigos, micro-ondes, évier et distributeurs de boissons) a été maintenu grâce à la pose d'une cloison provisoire séparant cet espace de la zone en chantier. L'espace est rendu dans sa globalité mi-septembre après travaux de finitions, nettoyage et installation du mobilier.

De même, l'espace visio situé au R+2 du bâtiment 1 et mobilisé par la DTER a été neutralisé pendant juillet et août en raison des travaux réalisés à proximité.

La 3eme Phase de travaux dont ceux relatifs aux planchers de la Zone 3, concerne le bâtiment 2 et doit se dérouler d'octobre 2024 à janvier 2025.

Au terme des travaux, les directions (DTER, EMPLOI, FEDER, DMI – direction et SAF) situées respectivement dans le bâtiment 1 de Verne-Delpech, au 67 Mail Albert 1^{er} et Rue LAMARCQ, pourront être installées dans les locaux (cf. rapport dédié sur les nouveaux modes de travail).

Phasage des travaux

